



Cabinet de la mairesse
et du comité exécutif

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

COP 15 à Montréal

Agrandissement et verdissement historiques du mont Royal

MONTREAL, le 12 décembre 2022 – Dans le cadre de la COP 15, la Ville de Montréal pose une série de gestes historiques pour agrandir et reverdir le mont Royal. Ce vaste projet, qui se déploiera sur 20 ans, permettra d'ajouter l'équivalent de plus de 5 terrains de soccer au parc du Mont-Royal. Il s'agit du plus grand agrandissement du parc du Mont-Royal depuis 100 ans.

Grâce à un partenariat avec le gouvernement du Québec et l'Université McGill, le projet comprend notamment la cession de 3 terrains derrière l'ancien hôpital Royal-Victoria. Ces terrains permettront, à terme, de créer un nouvel accès à la montagne via le centre-ville.

Il inclut également le verdissement de 40 % des stationnements aux abords de la Maison Smith, permettant d'agrandir le parc du Mont Royal depuis l'intérieur de son périmètre.

Finalement, la canopée d'arbres et d'arbustes du Mont-Royal sera agrandie dans le boisé de la côte Placide, pour souligner l'apport des pays qui se sont engagés à protéger la biodiversité pendant la COP 15 à Montréal.



Agrandir le parc du côté de l'ancien hôpital Royal-Victoria



Dans le cadre d'une entente tripartite, la Société québécoise des infrastructures cédera gratuitement à la Ville de Montréal, d'ici 2036, trois terrains de l'ancien hôpital Royal-Victoria, représentant toute la partie nord du site : le Boisé (2023), le stationnement Ouest (2033) et le stationnement Est (2036).

Rétablir une partie de la clairière aux abords de la Maison Smith



Les abords de la Maison Smith, qui sont recouverts d'un stationnement depuis 60 ans, seront en partie reverdis dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager qui s'étend sur 19 hectares. Ce projet d'aménagement paysager sera financé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec. Pour renouer avec les attributs et l'identité du secteur, la Ville souhaite rétablir une partie de la clairière Smith.

La Maison Smith fera, quant à elle, l'objet de travaux comprenant la réfection des toilettes du sous-sol, le réaménagement du portique de l'entrée principale, des travaux de drainage et de mise aux normes de l'entrée d'eau. Les travaux se dérouleront en 2024-2025.

Protéger un milieu naturel à haute valeur écologique

Dans ce milieu naturel à haute valeur écologique, les espèces fauniques menacées, telles que la couleuvre à collier, le martinet ramoneur et la moucherolle à ventre jaune, ainsi que l'espèce végétale vulnérable à la récolte, nommée Sanguinaire du Canada, seront protégées. La lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes, dont le nerprun et l'anthriscus sera renforcée. Les impacts de l'agrile du frêne seront également contrés par le rétablissement de la canopée.

Plantation commémorative de la COP 15

Dans le secteur du flanc Est du mont Royal, appelé la côte Placide, la Ville plantera près de 200 arbres en hommage aux nations représentées à la COP 15. Les plantations, qui se feront au printemps et à l'automne 2023, incluent des essences d'arbre indigènes, notamment : le Charme de Caroline, l'Érable à sucre, le Caryer cordiforme et le Micocoulier occidental.

Citations :

« L'agrandissement du parc du Mont-Royal est un legs majeur pour l'avenir de Montréal, et un des gestes signatures de notre administration dont je suis le plus fier. Il démontre la volonté ferme de notre administration de saisir toutes les occasions pour assurer des espaces verts aux prochaines générations. Le mont Royal est un emblème de la métropole qui est cher à la population montréalaise et est essentiel pour la biodiversité. Aujourd'hui, nous posons un geste historique à l'échelle montréalaise, et nous espérons qu'il inspire la communauté internationale à être elle aussi ambitieuse dans l'adoption du cadre mondial sur la biodiversité, qui est plus nécessaire que jamais », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« Les actions entreprises pour préserver les espaces naturels, particulièrement dans les milieux urbains, sont essentielles pour la santé et l'environnement. Je remercie le gouvernement du Québec pour ce don exceptionnel, qui contribuera à améliorer la qualité de vie des citoyens », souligne le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien.

« Nous posons aujourd'hui un geste de mémoire tourné vers l'avenir. Rétablir une partie de la clairière de l'ancienne propriété Smith, ça signifie améliorer le verdissement et la gestion de l'eau en surface dans le secteur, réaliser la plantation d'arbres, d'arbustes et d'herbacées indigènes et consolider un milieu humide. Les espaces reverdis, qui représentent 40 % des espaces de stationnements aux abords de la Maison Smith et du pavillon du Lac-aux-Castors, seront redonnés aux usagers et au vivant », a ajouté la vice-présidente du comité exécutif et responsable de grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Caroline Bourgeois.

« Je suis touchée par cette grande mobilisation en faveur de l'agrandissement du mont Royal, un parc emblématique de notre ville hôte pendant la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité. S'inscrivant dans un leadership à long terme beaucoup plus large et encore plus ambitieux, qui s'étend à la protection des pollinisateurs, à de nouveaux grands parcs urbains et à une stratégie sport et nature, cette importante initiative répond à la voix collective de la population montréalaise. Désormais, le parc du Mont-Royal, au cœur de la ville, reflétera mieux l'héritage de cette COP 15 unique, dont le succès doit beaucoup à notre ville hôte », a déclaré Elizabeth Mrema, secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB).

« La biodiversité du mont Royal est à la fois exceptionnelle et si fragile. Les projets annoncés ce matin vont permettre de consolider le Parc du Mont-Royal, d'améliorer son accès et de réduire les îlots de chaleur urbains. La déminéralisation des stationnements, la plantation d'arbres vont aussi renforcer la résilience de la montagne face aux changements climatiques et au déclin de la biodiversité. Ces gestes sont des jalons importants pour l'avenir de mont Royal qui s'ajoutent aux efforts quotidiens de l'ensemble de la collectivité montréalaise pour protéger et mettre en valeur ce joyau naturel en plein cœur de la métropole », souligne Emmanuel Rondia, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

« La santé des écosystèmes, c'est notre propre santé. Les parcs en ville améliorent la qualité de l'air et offrent des lieux propices à l'activité physique. Ce sont des îlots de fraîcheur et des zones de calme. Ils favorisent la santé mentale et le bien-être par la connexion à la nature et le renforcement des liens sociaux. Lorsque toutes et tous y ont accès de manière équitable, nos parcs sont des leviers puissants pour réduire les inégalités en santé. L'annonce d'aujourd'hui représente un pas de plus sur le chemin que nous devons engager ensemble, vers une ville plus verte, plus équitable et plus en santé », a complété le directeur médical adjoint de la Direction régionale de santé publique, David Kaiser.



La côte Placide avant



La côte Placide après

Jour après jour, Montréal protège le mont Royal :

- En protégeant les végétaux du piétinement à travers la lutte aux sentiers informels. En fermant 5 km de sentiers informels par année et en déployant une campagne de sensibilisation pour renaturaliser ses secteurs;
- En aménageant les escaliers Trafalgar et Camilien-Houde;
- En plantant 3 000 arbres et près de 2 000 arbustes par année;
- En améliorant la gestion de l'eau à l'entrée Peel et autour du grand escalier;
- En retravaillant les aménagements paysagers autour du chalet Kondiaronk;
- En préservant le secteur du marécage à l'ouest du secteur du chalet du Mont-Royal.

Téléchargez les images ici!

-30-

Source :

Catherine Cadotte
Attachée de presse principale
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
514 465-2591

Renseignements :

Relations médias
Ville de Montréal
relations.medias@montreal.ca